



0507837201

DATE DEPOT : 2005/09/16

NUMERO DE DEPOT : 55942

N° GESTION : 1956B05441

N° SIREN : 562054411

DENOMINATION : SOCIETE COOPERATIVE DES COMMERCES EN QUINCAILLERIE

ADRESSE : 91 RUE DE MIROMESNIL 75008 PARIS

DATE D'ACTE : 2005/06/02

TYPE D'ACTE : EXTRAIT DU PROCES-VERBAL

NATURE D'ACTE : NOMINATION D'ADMINISTRATEUR(S)  
NOMINATION DE REPRESENTANT PERMANENT

**Société Coopérative pour les Commerces en Quincaillerie  
et Activités Rattachées  
S.O.C.O.Q.**

RCS. PARIS 652.054.411  
SIREN 56205441100029 NAF 651D  
Siège social : 1, rue de Miromesnil, 75008 PARIS  
Tél. : 01 45 61 99 44  
Fax : 01 42 25 77 52  
Fax : 05 46 01 39 41

56 554 41

Éc 070605 NG-PC  
PT7 ————— CZ

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL  
DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE ANNUELLE  
DU 2 JUIN 2005**

G.T.C. de Paris

16 JUIN 2005

N° DE DÉPÔT

55942

**SEPTIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale nomme la société **COMPTOIR FRANÇAIS DE LA QUINCAILLERIE COFAQ**, société anonyme coopérative à capital variable ayant son siège social 1, rue des Transporteurs ZI de la République 86000 POITIERS, en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du conseil d'administration actuellement en fonction, pour une période de six ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

La société **COMPTOIR FRANÇAIS DE LA QUINCAILLERIE COFAQ** représentée par monsieur **Michel POUPOT** remercie l'assemblée de la confiance qu'elle veut bien lui marquer et accepte les fonctions d'administrateur.

Cette résolution, mise au voix, est adoptée à l'unanimité.

**HUITIEME RESOLUTION**

L'Assemblée générale nomme monsieur Henri ~~Chlois~~ **GARNIER** en qualité de nouvel administrateur, en adjonction aux membres du conseil d'administration actuellement en fonction, pour une période de six ans soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2011.

Cette résolution, mise au voix, est adoptée à l'unanimité.

Monsieur Henri ~~Chlois~~ **GARNIER** remercie l'assemblée de la confiance qu'il veut bien lui marquer, accepte les fonctions d'administrateur et confirme qu'il remplit les conditions légales et réglementaires ainsi que celles posées par les statuts pour leur exercice.

Pour copie certifiée conforme

